



PRIME COMMUNALE POUR L'EMBELLISSEMENT DE FAÇADE AVANT DE TYPE A

Formulaire de demande

Dossier n°
(à compléter par l'administration)

A introduire dans un délai de 3 mois à dater de la notification de l'attribution de la prime Renolution F4 :

DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT URBAIN PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE

E-mail : urb.primes@brucity.be

Informations et contact: 02/279.30.20

(Compléter lisiblement svp)

1) DONNÉES RELATIVES AU DEMANDEUR

Statut et identité *(cocher la case correcte et compléter)*

Je suis une personne physique de droit privé :

Nom - Prénom.....

N° de registre national.....

Je suis une personne morale de droit privé :

Nom et statut

Nom - Prénom du représentant.....

N° d'entreprise

Agissant en qualité de *(cocher la case correspondante)*

Plein propriétaire

Copropriété fortuite ou volontaire

Nu-propriétaire

Copropriété forcée

Usufruitier

Titulaire d'un bail emphytéotique

Autre -à préciser :.....



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Développement Urbain • Departement Stadsontwikkeling
Planification Stratégique et Opérationnelle • Strategische en Operationele Planning
Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, 1000 Brussel
T. 02 279 30 20 – www.bruxelles.be • www.brussel.be

Adresse

Rue / n° / bte.....

Code postal / Localité.....

Tél. **E-mail**

Compte bancaire sur lequel le montant de la prime doit être versé

IBAN-CODE - - -

Titulaire du compte

2) DONNÉES RELATIVES À L'IMMEUBLE

Adresse du bien: rue / n° / boîte Code Postal.....

3) DOCUMENTS À JOINDRE

1. Une copie recto / verso de la carte d'identité du demandeur (personne physique) ou, lorsque le demandeur est une personne morale, une copie des statuts et de la ou des décision(s) désignant les personnes aptes à représenter la personne morale et à signer en son nom et pour son compte, sur la base des statuts ;
2. Un état de propriété¹ (propriétaire, ou copropriétaires fortuits ou volontaires), le bail emphytéotique (emphytéote) ou une copie de l'acte de base (copropriétaires forcée);
3. Lorsque la demande est introduite par des copropriétaires, une copie du procès-verbal de l'assemblée générale, ou à défaut un document certifiant l'accord de tous les copropriétaires quant à la demande de prime et au numéro de compte bancaire sur lequel doit intervenir le paiement de la prime ;
4. Le cas échéant, une copie du mandat du signataire de la demande ;
5. Copie du dossier introduit auprès de l'administration régionale en vue de l'obtention de la prime Renolution F4 ;
6. Copie du document notifiant l'attribution, avec le calcul détaillé, de la prime Renolution F4.

¹ les renseignements relatifs au titre de propriété du bien visé par la demande de prime, délivrés conformément à l'article 144 du Code des droits de succession par les bureaux compétents de l'Administration générale de la Documentation patrimoniale du ressort dans lequel le bien est situé ou, si l'acte date de moins de 6 mois avant l'introduction de la demande, une attestation du notaire ayant établi cet acte.

4) DÉCLARATION SUR L'HONNEUR ET ENGAGEMENTS

Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement relatif à l'octroi d'une prime communale à l'embellissement de façade avant et que les informations figurant dans le présent formulaire sont correctes.

Fait à, le

(Signature du demandeur)